

# Le Pêch' Lune de Borex

N°009

Juin 2024

Habitants : 1'132

Superficie : 198 ha

Habitants : les Borésiens



Edito, par M. Boris Vetsch, Vice-Syndic

## Les bonnes énergies sont renouvelables !

Dans un contexte mondial marqué par la crise climatique, les énergies renouvelables représentent une opportunité incontournable pour réduire notre empreinte carbone et assurer un avenir énergétique durable. Le rapport détaillé sur l'état des lieux énergétiques de la Commune de Borex (disponible via le QR ci-dessous) met en lumière les immenses potentiels des énergies renouvelables et les actions concrètes à entreprendre pour exploiter ces ressources.

Lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de voirie notre Syndic a rappelé les investissements réalisés par la commune dans ce domaine en évoquant les rendements effectifs de notre centrale solaire installée sur le toit du bâtiment (voir infographie annexée). Ces rendements seront dorénavant consultables online sur [www.borex.ch](http://www.borex.ch). Par ailleurs des études menées actuellement favorisant des approches innovantes pour optimiser l'autoconsommation et la gestion énergétique locale permettront également d'implémenter des solutions telles que : CEL, RCP physique ou virtuel complétées de modules de stockage écologiques.

La géothermie, une autre source d'énergie renouvelable disponible à Borex, offre également un potentiel considérable pour le chauffage. Les

sondes géothermiques, associées à des pompes à chaleur, pourraient remplacer les systèmes de chauffage actuels basés sur des énergies fossiles, réduisant ainsi la dépendance au mazout et au gaz naturel.

En conclusion, la transition vers les énergies renouvelables n'est pas seulement une nécessité environnementale, mais aussi une opportunité économique pour la commune de Borex. En exploitant pleinement le potentiel solaire et géothermique, en développant des réseaux de chaleur renouvelable et en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, Borex peut se positionner comme un modèle de durabilité et de résilience face aux défis climatiques. **La volonté politique et l'engagement communautaire seront les clés de cette transformation vers un avenir énergétique propre et durable.**

La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un été boosté aux énergies positives et renouvelables.

Accès au rapport sur l'état des lieux énergétiques de la Commune de Borex.





## Prévention / Cybercriminalité



**La criminalité sur Internet, également appelée cybercriminalité, criminalité informatique ou cybercrime, désigne différents délits commis contre des systèmes informatiques, des réseaux de données ou Internet. Derrière ces attaques provenant du cyberespace, on peut trouver des motivations personnelles, comme dans le cas du cyberharcèlement, mais la plupart du temps, l'objectif des criminels est de parvenir rapidement à obtenir de l'argent.**

Sont concernés par la cybercriminalité non seulement les particuliers, mais également les entreprises, les institutions politiques et culturelles, les autorités ou les établissements de formation tels que les écoles ou les universités. Dans notre glossaire, nous avons regroupé les principaux termes liés à la cybercriminalité.

**Attaque** (ou cyberattaque) : attaque ciblée visant souvent de larges et importants réseaux d'ordinateurs. Les cybercriminels tentent généralement de contourner les systèmes de sécurité ou de placer des maliciels dans le système pour exercer un chantage sur une entreprise, la saboter ou lui dérober des informations.

**Cybermobbing** (également appelé Cyberharcèlement, harcèlement sur Internet, harcèlement en ligne ou cyberbullying) : terme provenant de l'anglais et désignant différentes formes d'insulte, de diffamation, de coercition, de menace ou de harcèlement envers d'autres personnes via des plates-formes de réseaux sociaux, des sites web, des salles de

discussion, des messageries instantanées ou par téléphone portable.

Le cyberharcèlement est en constante augmentation et représente aujourd'hui l'un des dangers majeurs de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

**Fuite de données** : désigne un incident lors duquel des personnes non autorisées peuvent consulter des données, le plus souvent des données d'accès. Au sens large, cela inclut également la suppression non souhaitée de données.

**Utilisation abusive de données** : il s'agit de l'utilisation criminelle de données, sans le consentement de la personne ou de l'entreprise lésée. Les cybercriminels utilisent par exemple le phishing ou le piratage pour voler des informations telles que des mots de passe ou des données d'accès. Leur but est d'obtenir le plus rapidement possible de l'argent. Les particuliers se retrouvent alors face à un important dommage financier et ont du mal à récupérer leur identité.

**Doxing** : pratique consistant à rechercher et à divulguer des informations sur l'identité et la vie privée d'un individu à partir de différentes sources sur Internet. Beaucoup d'attaques de doxing sont réalisées uniquement avec des informations en accès libre : photos sur les réseaux sociaux, sites web ou données disponibles dans les annuaires en ligne. Ces données sont ensuite regroupées et transférées dans un nouveau contexte, causant d'importants dommages à leurs victimes, souvent des hommes politiques ou des célébrités du monde du sport ou de la culture.



## Stop chaud / prévention et plan canicule



Les grandes chaleurs peuvent être dangereuses !

Pour éviter tout souci, il est important de se reposer et de rester au frais. Réduisez vos activités physiques aux heures de forte chaleur, fermez les fenêtres, volets et rideaux et aérez bien la nuit. N'oubliez surtout pas de boire beaucoup d'eau. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être en situation de détresse, ou si vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler votre médecin traitant, ou Mme Sabrina Perraudin, Municipale, qui se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires concernant l'aide et la solidarité, au 077.421.65.42 ou par email à [sperraudin@borex.ch](mailto:sperraudin@borex.ch).

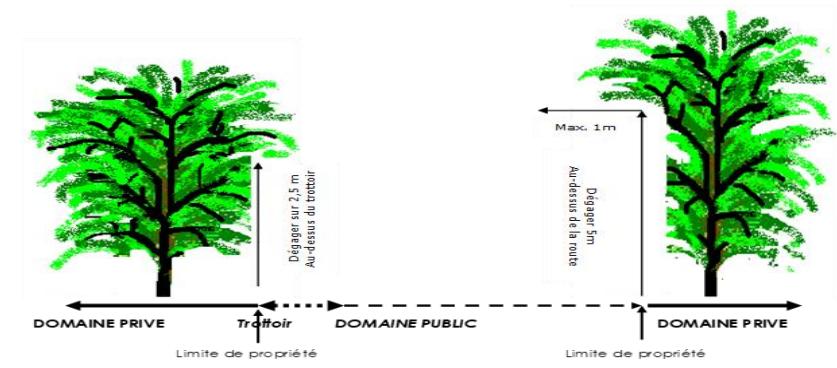
De plus amples informations sont à votre disposition sur le site internet de la commune.

## Emondage des haies et élagage des arbres

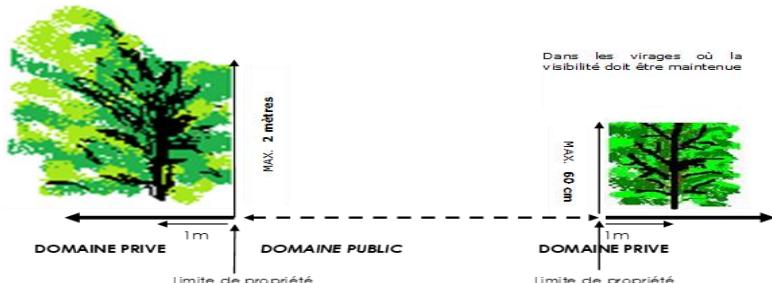
Selon le règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres et buissons, la Municipalité de Borex rappelle à **tous les propriétaires ou locataires de fonds** que les haies, buissons, arbres et autres plantations aboutissant en bordure de routes et

chemins publics, dans les courbes, intersections et aux sorties privées, qu'ils sont tenus d'effectuer des émondages et élagages, de manière que les haies ou arbres n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent pas la circulation, la signalisation et la visibilité.

### TAILLE DES ARBRES



### TAILLE DES HAIES





## L'inauguration du nouveau bâtiment de la voirie, le 24 mai 2024

Le vendredi 24 mai 2024, la population villageoise, les autorités communales d'Asse et Boiron, ainsi que les entrepreneurs qui ont participé à la construction du nouveau bâtiment de la voirie, ont eu l'honneur d'être reçus par la Municipalité de Borex, pour l'inauguration officielle de son nouveau bâtiment de la voirie. Au terme de la visite des locaux et de ses installations, notre Syndic, M. Jean-Luc Vuagniaux, a entamé la partie officielle avec un discours empreint d'émotions, suivi d'une rétrospective indiquant l'historique et l'aboutissement de ce nouveau bâtiment, narrée par M. Massimo Gilli, Président du Conseil communal.

Au terme de ces allocutions, nos deux intervenants ont alors coupé le ruban, symbolisant ainsi la mise en fonction du nouveau bâtiment. Par la suite, tous les invités ont été conviés à un apéritif, lequel a pu néanmoins se dérouler à

l'extérieur, ceci au son des choix musicaux diffusés par M. Yan Ruchet, alias DJ N@vy, mandaté pour l'occasion. La météo printanière étant capricieuse, la pluie a accéléré la fin de l'apéritif, ce qui a contraint les invités à entrer dans le bâtiment et prendre l'excellent repas du soir, composé de jambon à l'os et de gratin préparés par la Boucherie de La Tour, à Trélex, servi par le personnel communal, de la Société de développement de Borex et quelques bénévoles.

La soirée a été belle et s'est terminée, toujours au son de notre DJ, vers 23h00.





## Fête des Fleurs en images, le 05 mai 2024



## Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août 2024 à Borex

La Commune et la Société de Développement de Borex organisent cette année la Fête Nationale, qui aura lieu le 1<sup>er</sup> août 2024 dès 12h00 au Parking Pétaney. Les habitants de Borex, tout comme ceux de Crassier, sont conviés pour vivre cette journée patriotique sous le signe de la bonne humeur et des festivités ; au programme :

Dès 12h00	Tournoi de pétanque, organisé par « La Pétaneyse »
18h00	Verrée offerte par la Commune
19h00	Partie officielle
20h00	Repas
22h00	Départ du cortège pour le feu de joie
22h30	Bar et ambiance, musique

Un tout ménage sera envoyé en temps voulu





## Nuisibles

### POURQUOI EST-CE UN PROBLÈME ?

Originaire d'Asie, le frelon asiatique est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F). Il a entamé une invasion à travers la France et est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève.

Cette espèce se nourrit principalement d'abeilles mellifères et d'autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages.

Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation, d'où l'importance de signaler toute observation.

Les frelons asiatiques, tout comme les abeilles, les guêpes, ou le frelon européen (commun) possèdent un dard qu'ils utilisent en tant que forme de défense. Ils peuvent se montrer agressifs s'ils se sentent menacés. Ne vous approchez pas d'un nid actif, restez à 15 mètres et sensibilisez les enfants.

### COMMENT REAGIR LORS D'UNE PIQÜRE ?

- Rester calme
- Eviter les mouvements brusques
- S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
- Ne pas rester groupés

### QUE FAIRE APRÈS UNE PIQÜRE ?

- Se mettre au repos
- Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
- Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
- Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, gonflement du visage, démangeaisons, malaise,...).

## QUE FAIRE EN CAS D'OBSERVATION ?

1. Faites une photo
2. Annoncez sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)



Grâce à votre annonce, la task force pourra valider la présence de frelons asiatiques et prendre les mesures nécessaires, idéalement la destruction du nid.

Merci de votre collaboration

Autres informations :  
[www.abeilles.ch](http://www.abeilles.ch)  
[www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch)



Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.  
2023\_09\_20\_v5\_fva\_voellinger.q  
[www.apiculture.ch](http://www.apiculture.ch)

# STOP AU FRELON ASIATIQUE

Luttons ensemble pour préserver la biodiversité vaudoise

### COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Frelon commun (jusqu'à 4 cm) Frelon asiatique (jusqu'à 3 cm)



Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture  
Task Force UNIL Lausanne

## Informations générales et diverses

### Sondage :

Dans le cadre de la desserte des transports publics dans notre région (TPN), il est parvenu à notre connaissance, lors de la séance Bassins Versants Coppet – Terre Sainte et Asse & Boiron, qu'une demande avait été faite auprès de la Région de Nyon, afin que la 1ère course d'une demie-heure en direction de Nyon passe à Borex, à 05h40-05h45, ceci afin d'obtenir la connexion avec le RE à 05h55, à Nyon.

Alors, dans le cadre de l'élaboration du nouvel horaire 2025, il serait souhaitable de faire connaître votre avis auprès de notre Municipal, M. Boris Vetsch, sur son adresse mail: [bvetsch@borex.ch](mailto:bvetsch@borex.ch)

### Annonce de la FSG de Crassier :

La Société de gymnastique de Crassier (<https://www.fsgcrassier.ch>) organise des cours hebdomadaires pour enfants et adultes à Crassier et à la Rippe. Pour la prochaine rentrée gym (septembre 2024), nous recherchons des personnes intéressées à intégrer notre comité. Trois postes sont à repourvoir, soit celui de secrétaire, celui de responsable subsistance et celui de responsable matériel. Un(e) webmaster serait également également le(la) bienvenu(e). Si vous êtes intéressé(e) à vous investir dans une activité de votre région et si votre profil correspond à l'un des postes mentionnés, merci de prendre contact par E-Mail à l'adresse suivante: [secretariat.fsgcrassier@gmail.com](mailto:secretariat.fsgcrassier@gmail.com)

Caroline, Cindy, Patricia et Elodie



## Agenda des manifestations

### Séances du Conseil communal 2024 (ouvertes au public)

Les lundis 07 octobre et 02 décembre.

### Manifestations :

Fête du 1<sup>er</sup> août 2024, à Borex.

## Carnet rose



### Les bébés nés de décembre 2023 à juin 2024

Jules, Tessa, Luna, Lou, Gabriel, Brayan et Dalia

## Carnet noir

### En souvenir de :



Frieda Rüsterholz, qui nous a quitté le 13.05.2023.

## En vente à l'administration

Carte de stationnement sur le territoire communal valable uniquement sur les places à temps limité au tarif de CHF 8.- la journée.

Sacs à ordures ménagères taxés de 17, 35, 60 et 110 litres.

Carte de 10 entrées pour la piscine intercommunale de Chéserex – CHF 63.-/adulte et CHF 45.-/enfant.

## Carte dégriffée journalière Commune CFF

Dès le 11 décembre 2023, les cartes journalières dégriffées Commune (personnalisées), valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, seront en vente par courriel, téléphone, ou directement au bureau du greffe (horaires d'ouverture). Vu que le contingent total des cartes disponibles par jour sera défini, pour la Suisse entière, il est conseillé de s'y prendre à l'avance pour être certain d'en obtenir une ([admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)).

Pour de plus amples informations, le site des CFF répond à toutes les questions :

[www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/billets-suisse/carte-journaliere/carte-journaliere-degriffee-carte-journaliere-commune/cartejournaliere-commune.html](http://www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/billets-suisse/carte-journaliere/carte-journaliere-degriffee-carte-journaliere-commune/cartejournaliere-commune.html)



## Décisions du Conseil communal

### Conseil communal du 17 juin 2024

- 1) Acceptation du préavis municipal 22-2024 concernant le rapport de gestion et comptes (exercice 2023)
- 2) Acceptation du préavis municipal 23-2024 concernant la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires.



## Horaires de la déchetterie intercommunale

Les horaires de la déchetterie restent inchangés durant la période estivale

Lundi	16h00	19h00
Mercredi	16h00	19h00
Vendredi	16h00	19h00
Samedi	08h00	12h30

Déchetterie intercommunale Signy-Avenex, chemin du Glassey.

## Informations complémentaires de la Municipalité

Le Greffe Municipal et la Police des constructions seront fermés du [lundi 5 août au 09 août 2024](#).

Le Bureau de l'Office de la population et le Contrôle des habitants sera fermé [du lundi 15 juillet au vendredi 26 juillet 2024](#).

La Municipalité ne siégera pas le [29 juillet, ainsi que les 5 et 12 août 2024](#).



**La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent un bel été**

## Horaires de l'administration communale

### Greffé municipal et Police des constructions

lundi 08h30 – 11h30  
mardi 08h30 – 11h30 et 15h00 – 18h00  
vendredi 08h30 – 11h30  
Email : [admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)  
Tél greffe : 022.367.13.33  
Tél police des constructions : 022.367.20.07  
Email : [permis@borex.ch](mailto:permis@borex.ch)

### Contrôle de l'Habitant

lundi 09h00 – 11h00 à Borex  
mercredi 07h00 – 10h00 à Crassier  
mercredi 15h00 – 18h00 à Borex  
jeudi 09h30 – 11h30 à Crassier  
vendredi 09h30 – 11h30 à Borex  
Tél : 022.367.20.12  
Email : [cdh@borex.ch](mailto:cdh@borex.ch)

Vous avez des idées d'articles pour le Pêch'Lune ? Soumettez-nous vos propositions sur [admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)  
Editeur du Pêch'Lune : Greffe communal, Au Village 13, 1277 Borex.